

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Band: 21/22 (1913)
Heft: 11

Artikel: Alliance suisse des gardes-malades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire		Page
	Page	Page
Alliance suisse des gardes-malades; Assemblée générale annuelle	121	Modification au Règlement d'admission aux examens des gardes-malades 128
Agence internationale de la Croix-Rouge pendant la guerre des Balkans	122	Hygiène et politesse 128
Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel. Rapport annuel du président	124	Conseils à propos du cancer 129
		Nouvelles de l'activité des sociétés: Samaritains romands, VI ^e assemblée de délégués 132

Alliance suisse des gardes-malades

Nous recommandons aux membres des sections de l'Alliance d'assister nombreux à

l'Assemblée générale annuelle

le dimanche 23 novembre, à 1 h. après-midi,
à l'Hôtel Aarhof à Olten.

(Dîner facultatif à midi $\frac{1}{4}$ à l'hôtel Aarhof, au prix de 1 fr. 50 pour tous les membres qui s'inscriront à l'avance auprès de leurs comités respectifs.)

ORDRE DU JOUR:

- 1° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 2° Rapport annuel et comptes.
- 3° Nominations statutaires (section Vorort, Comité, vérificateurs des comptes).
- 4° Rapport sur l'examen des gardes.
- 5° Modifications au § 2, chiffre 4, des prescriptions concernant l'admission aux examens.
- 6° Motion de la section de Neuchâtel au sujet de l'étude d'une caisse-maladie pour les membres de l'Alliance.
- 7° Divers.

Le Comité central.